



# DJOGBÉNOU exige neutralité et rigueur

N° 501 DU 19 FÉVRIER 2026

# L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : leemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

ASSEMBLÉE NATIONALE DU BÉNIN

**Deux ministres quittent le gouvernement pour siéger au parlement**

PAGE 10

TRAVAILLEURS PRÉCARISÉS À LA SAB

PAGE 03

# Sous-traitance contestée : 82 agents en attente de reversement

GESTION ÉLECTORALE ET MOBILISATION FINANCIÈRE : DEUX LEVIERS POUR 2026

PAGE 05



**Le Fan-Club Romuald WADAGNI en conclave ce samedi**

PRÉSIDENTIELLE 2026

PAGE 07

**Le Fan-Club de Romuald Wadagni intensifie la mobilisation à Savalou**



**ELONA HOUSE**  
SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



Le cadre idéal pour vos événements inoubliables !

0198904640 / 0144904640

*Les résidences*  
**FENOU**  
APPARTEMENTS - CHAMBRES MEUBLÉS  
0198904640 / 0144904640  
Confort et luxe s'allient pour vous offrir un séjour incroyable.



**ENCHEVÊTREMENT FAMILIAL AU BÉNIN**

# Aux origines françaises de la famille Talon

L'histoire de la famille Talon au Bénin s'inscrit dans un passé ancien, à la croisée des trajectoires entre l'Europe et l'Afrique de l'Ouest. Selon les récits historiques, tout commence vers 1780 avec l'arrivée à Ouidah de Pierre Talon, un Français originaire de Saint-Tropez. Installé dans ce port alors marqué par le commerce atlantique, il épouse une femme dahoméenne. De cette union naît une descendance métisse qui donnera naissance à la lignée Talon au Dahomey, actuel Bénin.

Félix Talon, au cœur de la conquête coloniale

Parmi les figures marquantes de cette dynastie familiale figure Félix Talon, arrière-petit-fils de Pierre Talon. Bilingue, maîtrisant aussi bien le fon que le français, il joue un rôle stratégique lors de la conquête du Dahomey par la France. Il est notamment recruté comme interprète auprès du général Alfred Dodds durant la guerre franco-dahoméenne de 1894.

À l'issue de cette période de bouleversements, Félix Talon poursuit sa carrière dans l'administration coloniale en devenant agent comptable des Travaux publics de l'Afrique occidentale française (AOF), s'inscrivant ainsi dans le dispositif administratif mis en place par la puissance coloniale.

Une famille engagée dans l'éducation et l'administration

L'engagement de la famille Talon ne se limite pas à la sphère militaire et administrative. Paulin Talon, frère de Félix, réussit l'examen du diplôme de la prestigieuse École normale William-Ponty, institution qui forma de

nombreuses élites ouest-africaines sous l'ère coloniale. Il embrasse la carrière d'instituteur, contribuant à la diffusion de l'instruction dans la région à une époque où l'école moderne prenait progressivement racine.

De l'héritage historique à la présidence de la République

Plus d'un siècle plus tard, la lignée Talon demeure présente au sommet de l'État béninois. Patrice Talon, né en 1958 à Abomey et originaire de Ouidah, est présenté comme un descendant de cette famille issue du métissage franco-dahoméen. Élu président de la République en 2016, il incarne une continuité historique singulière, reliant passé colonial et gouvernance contemporaine.

Une histoire au carrefour de deux nations

À travers les générations, la famille Talon illustre l'entrelacement complexe des destins entre la France et le Dahomey devenu Bénin. Des premiers comptoirs commerciaux aux arcanes de l'administration coloniale, puis aux responsabilités politiques modernes, cette trajectoire familiale reflète les mutations profondes qu'a connues le pays.

Plus qu'une simple généalogie, il s'agit d'un pan d'histoire où se mêlent héritage culturel, engagement administratif et évolution politique. La saga des Talon témoigne ainsi des liens historiques tissés entre deux rives et de leur influence durable sur la construction du Bénin contemporain.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

**MEDIAS AU BENIN**

## Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur [www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj), faites comme chez vous.

**[www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj)  
[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)**

**L'Emblème** du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ  
Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)  
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9    DEPOT LEGALE N° 15577  
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SCD/SCS

**PORTO-NOVO (République du Bénin)**

**EMAIL :** [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)  
**TELEPHONE :** +229 01 98 90 46 40

**PRODUCTION**

**ETS EMERIC PRODUCTION**  
(RCCM RB/PNO/09A848)

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

**Eméric Joel ALLAGBE**  
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

**Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU**  
+229 01 97 74 01 02

**RÉDACTION**

**Emeric Joël ALLAGBE** (Journaliste)  
**Fernandez Cyrus SOWANOU** (Journaliste)  
**James Meryl ALLAGBE** (Journaliste)  
**Marie Estelle AKANNI** (Journaliste)  
**Aimé HOUENO** (Journaliste)  
**Godfroy MISSAHOGBE** (Journaliste)  
**Youssouf Michel AVOCEGAMOU** (Journaliste)

**MONTAGE ET GRAPHISME**

**Mayass M. NOUMON**  
+229 01 96 13 84 84

TRAVAILLEURS PRÉCARISÉS À LA SAB

# Sous-traitance contestée : 82 agents en attente de reversement



**SOCIÉTÉ DES  
AÉROPORTS DU  
BÉNIN**

À la Société des Aéroports du Bénin (SAB), 82 agents travaillant via le cabinet CFIR Consulting depuis plusieurs années se trouvent dans une situation incertaine. Malgré les recommandations des auditeurs du ministère en faveur de leur intégration directe, les responsables de la SAB semblent vouloir imposer à nouveau un cabinet, au détriment des travailleurs.

Depuis juillet 2025, une situation pré-

occupante prévaut à la Société des Aéroports du Bénin (SAB). Après un mois d'audit, les auditeurs du ministère ont recommandé que les 82 agents travaillant via le cabinet CFIR Consulting soient reversés directement à la SAB. Selon le rapport, les intérimaires fragilisent les caisses et ne bénéficient pas pleinement aux travailleurs.

Suite à cette recommandation, les agents ont fourni deux dossiers : l'un reçu par les inspecteurs et l'autre déposé auprès du service DRH de la SAB. Le 4 août 2025, un premier contrat de six mois a été signé, expirant le 3 février 2026. Un second contrat de six mois a été renouvelé le 4 février 2026, valable jusqu'au 3 août 2026.

Malgré ces démarches, les responsables de la SAB cherchent actuellement à imposer un nouveau cabinet de sous-traitance, privilégiant leurs intérêts personnels. Selon plusieurs sources internes,

certains agents ont déjà été placés par affinité à des postes d'intérimaires ou de stagiaires, laissant une grande majorité en attente et exposée à une précarité prolongée.

Parallèlement, alors que le reversement des 82 agents est bloqué sous prétexte de ne pas dépasser une marge salariale, ces mêmes responsables ont introduit une demande d'augmentation salariale pour l'année 2026, récemment refusée par le Comité d'Administration. Cette contradiction accentue le sentiment d'injustice et de favoritisme parmi le personnel.

Les travailleurs, eux, espèrent que la SAB honorerà les recommandations ministérielles et mettra fin à cette gestion qui, selon eux, privilégie des intérêts privés au détriment de l'intérêt collectif.

**Marie Estelle AKANNI**

VIE DES PARTIS AU BÉNIN

# Le BR écarte Bertin Koovi de ses rangs pour un an et le frappe d'inéligibilité interne jusqu'en 2029

Le Bureau exécutif national du Bloc Républicain (BR) a décidé de sévir contre l'un de ses militants les plus en vue, Bertin Koovi. À l'issue de ses délibérations, la direction du parti a prononcé sa suspension de toutes les activités pour une durée d'un an, assortie d'une inéligibilité à toute fonction de responsabilité interne pendant trois ans.

Une publication jugée contraire à la ligne du parti

Selon les instances dirigeantes du BR, la décision fait suite à une publication signée par l'intéressé. Le contenu du texte aurait comporté des positions personnelles et des orientations politiques exprimées sans validation préalable des organes compétents du parti.

La direction évoque une entorse aux principes de discipline interne et au devoir de réserve qui s'imposent aux militants, en particulier lorsque les sujets abordés touchent à la stratégie politique de la formation.

Suspension immédiate et mise à l'écart des responsabilités

La suspension est entrée en vigueur immédiatement et court jusqu'au 7 février 2027. Durant cette période, Bertin Koovi ne pourra prendre part ni aux réunions internes ni aux

activités politiques et organisationnelles du Bloc Républicain.

En outre, il est déclaré inéligible à tout poste de responsabilité au sein du parti jusqu'en février 2029, ce qui le prive temporairement de toute ambition de direction interne.

Une réaction empreinte d'apaisement

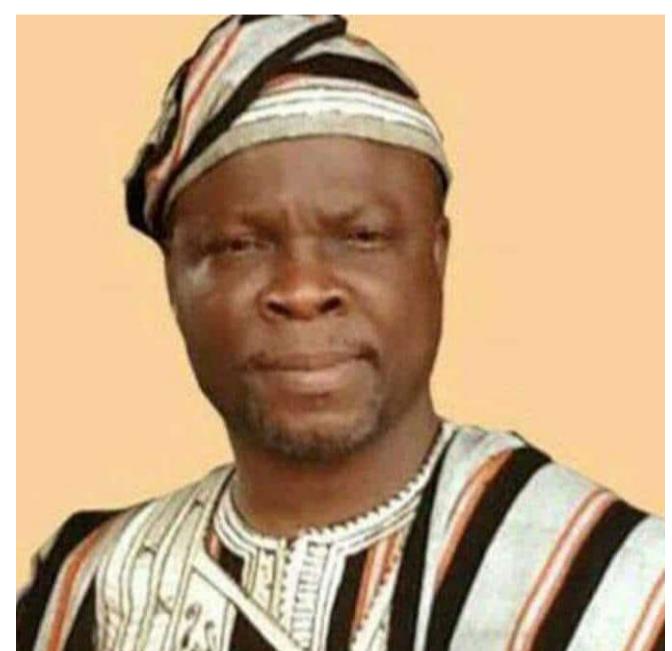
À la suite de cette décision, Bertin Koovi a réaffirmé son soutien au Chef de l'État, Patrice Talon, ainsi qu'à Romuald Wadagni, présenté comme candidat de la mouvance pour la présidentielle du 12 avril 2026.

Il a également exprimé ses regrets pour d'éventuelles maladresses et présenté ses excuses à la direction du parti, notamment à son président, Abdoulaye Bio Tchané.

Discipline interne et enjeux politiques

À l'approche de l'élection présidentielle, cette sanction intervient dans un contexte politique sensible. Elle traduit la volonté affichée du Bloc Républicain de préserver la cohésion interne et de faire respecter ses règles de fonctionnement.

Si certains observateurs s'interrogent sur l'impact de cette mise à l'écart sur la dynamique militante, la direction du parti entend



démontrer, à travers cette décision, sa fermeté en matière de discipline.

Conformément aux textes du parti, la décision du Bureau exécutif national peut faire l'objet d'un recours devant les instances supérieures compétentes. Reste désormais à savoir quelles seront les suites politiques de cette affaire et ses éventuelles répercussions sur le parcours de Bertin Koovi.

**Youssouf AVOCEGAMOU**



# ELONA HOUSE

## SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?  
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou  
simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour  
toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- SALLES CLIMATISÉES
- GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- GROUPE ELECTROGÈNE



Djassine Houinvié - Dowa  
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

**GESTION ÉLECTORALE ET MOBILISATION FINANCIÈRE : DEUX LEVIERS POUR 2026**

# Le Fan-Club Romuald WADAGNI en conclave ce samedi

Le Fan-Club de Romuald Wadagni organise, ce samedi 21 février à Porto-Novo, une journée de réflexion stratégique consacrée à la gestion électorale et à la mobilisation organisationnelle et financière en vue de l'élection présidentielle d'avril 2026.

**Une rencontre stratégique à ELONA HOUSE**

La Coordination nationale du Fan-Club Romuald Wadagni convie l'ensemble de ses membres, responsables départementaux et communaux ainsi que les sympathisants à une importante journée de réflexion prévue le samedi 21 février à 09h00, à la Salle de conférence ELONA HOUSE à Porto-Novo.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique d'anticipation et de structuration à l'approche de la présidentielle d'avril 2026, avec pour ambition de renforcer l'efficacité organisationnelle et l'impact électoral.

**Deux axes majeurs de réflexion**

Les travaux porteront sur deux priorités stratégiques :

La gestion électorale, avec pour objectif d'identifier des mécanismes efficaces capables de relever significativement le taux de participation citoyenne ;



FAN-CLUB  
ROMUALD  
WADAGNI

## JOURNÉE DE RÉFLEXION STRATÉGIQUE

*Structuration et mobilisation du Fan-Club à l'échelle nationale pour soutenir efficacement la vision de Romuald Wadagni*

**THÈMES**

- Gestion électorale pour relever le taux de participation aux élections présidentielles d'avril 2026
- Mise en place d'une stratégie organisationnelle pour la mobilisation des ressources financières et la mobilisation générale en vue de la campagne présidentielle

 **Samedi 21 février 2026 à 09H00**
 **ELONA HOUSE, Porto-Novo**

La mise en place d'une stratégie organisationnelle et financière, destinée à structurer la mobilisation des ressources et à assurer une campagne cohérente et performante.

Structurer,  
consolider

Au terme des échanges, les participants devront :

Définir un plan opérationnel pour accroître la participation au scrutin présidentiel ;

Renforcer l'encadrement électoral sur le terrain ;

Harmoniser les actions des coordinations à l'échelle nationale ;

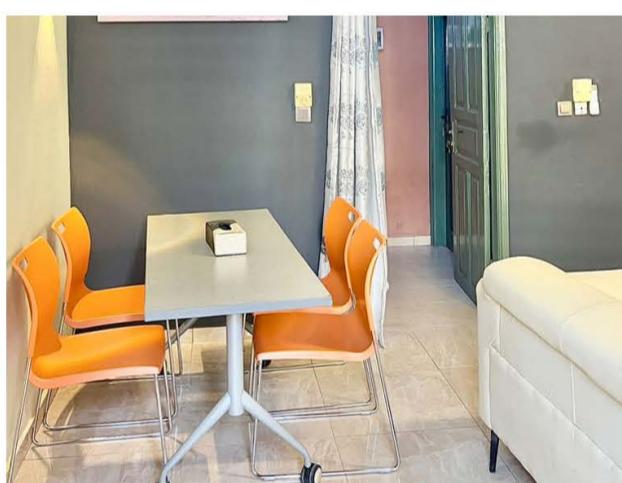
Consolider la dynamique militante autour de la vision portée par Romuald Wadagni.

Une mobilisation attendue

La Coordination nationale lance un appel pressant à la mobilisation de tous les responsables et militants afin de bâtir une organisation solide, disciplinée et résolument orientée vers la victoire en 2026.

**James Meryl ALLAGBE**

# Les résidences **FENOU**



**Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !**

## CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa  
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

## PRÉSIDENTIELLE 2026

# Le Fan-Club de Romuald Wadagni intensifie la mobilisation à Savalou

En mission de terrain ce mercredi 18 février 2026, le Fan-Club Romuald Wadagni a conduit une importante séance de sensibilisation au CEG 2 de Savalou. Objectif : préparer activement la jeunesse et le corps enseignant à une participation citoyenne massive à l'élection présidentielle d'avril 2026. Une démarche saluée par les responsables d'établissements.

Dans le cadre de sa stratégie nationale de mobilisation en vue de l'élection présidentielle d'avril 2026, le Fan-Club Romuald Wadagni a dépêché une délégation au CEG 2 de Savalou le mercredi 18 février 2026.

Composée de Madame Véronique KPADONOU, de Monsieur Paterne ADJOVI et de Monsieur Gaëtan HOUFON, la délégation avait pour mission de renforcer la sensibilisation citoyenne en milieu scolaire et de poser les bases d'une participation électorale accrue des jeunes primo-votants.

Une démarche citoyenne et structurée

Reçus aux environs de 10 heures par le Directeur du CEG 2 Savalou, les membres de la délégation ont exposé les ambitions du Fan-Club : encourager l'engagement civique, faciliter l'accès aux pièces d'iden-

tité pour les jeunes en âge de voter et impliquer davantage la communauté éducative dans la dynamique citoyenne.

Deux requêtes majeures ont été formulées :

L'identification des élèves en âge de voter ne disposant pas encore de pièces d'identité à jour, afin de les accompagner dans leurs démarches administratives et garantir leur participation au scrutin.

La mobilisation du corps enseignant, considéré comme un relais stratégique de sensibilisation et un pilier de l'encaissement civique des apprenants.

Un accueil favorable et des engagements concrets

Le Directeur du CEG 2 Savalou a salué l'initiative, qu'il a qualifiée de constructive et responsable. Il s'est engagé à collaborer étroitement avec son équipe pour établir, dans les meilleurs délais, la liste des élèves concernés. Ce document devrait être transmis à la délégation au plus tard le 20 février 2026.

Concernant les enseignants, le responsable de l'établissement a proposé l'organisation d'une séance spécifique de sensibilisation. Cette rencontre permettra d'approfondir les échanges sur le devoir

civique et de favoriser une implication consciente et volontaire du personnel éducatif.

Un soutien élargi dans la commune

Fait notable, la délégation a également échangé avec le Directeur du CEG Odoun Agbon, présent sur les lieux lors de la visite. Informé des objectifs de la mission, ce dernier a exprimé son adhésion à l'initiative, ouvrant ainsi la voie à une extension de la campagne de sensibilisation dans d'autres établissements de la commune.

Une dynamique prometteuse

Clôturée aux environs de 11 heures dans un climat cordial et constructif, cette mission marque une étape importante dans la stratégie de terrain du Fan-Club Romuald Wadagni.

À travers cette action ciblée en milieu scolaire, l'organisation démontre sa volonté de promouvoir une participation électorale responsable, structurée et inclusive, en misant sur la jeunesse et les acteurs de l'éducation comme moteurs du changement démocratique en 2026.

Marie Estelle AKANNI



**INSTITUTION PARLEMENTAIRE AU BÉNIN****DJOGBÉNOU exige neutralité et rigueur**

Face au personnel administratif de l'Assemblée nationale, le président Joseph Fifamé Djogbénou a délivré un message clair : l'institution parlementaire doit rester un espace de neutralité, d'exemplarité et de professionnalisme. Il a invité les agents à faire preuve de rigueur dans l'exercice de leurs missions, au service exclusif de la République.

Dans un contexte politique marqué par les enjeux de la 10e législature, le président de l'Assemblée nationale du Bénin a rencontré le personnel administratif pour rappeler les fondamentaux du service public parlementaire.

Devant des agents attentifs, Joseph Fifamé Djogbénou a insisté sur un principe non négociable : la neutralité de l'administration parlementaire. Selon lui, si les députés sont porteurs d'orientations politiques, l'administration, elle, doit demeurer strictement

impartiale. Elle constitue le socle technique et institutionnel qui garantit la continuité et la crédibilité des travaux parlementaires.

**Une administration au-dessus des clivages**

Le président du Parlement a souligné que l'efficacité de l'Assemblée repose autant sur la qualité des débats en plénière que sur la compétence et la discrétion de son personnel. Il a exhorté les agents à se tenir à distance des querelles partisanes, afin de préserver l'image et l'autorité de l'institution.

Pour lui, la loyauté doit aller d'abord à la République et aux textes qui régissent le fonctionnement parlementaire. La neutralité administrative est, selon ses propos, une garantie de stabilité institutionnelle.

**Rigueur et professionnalisme comme boussole**

Au-delà de la neutralité, Joseph Djogbénou a mis l'accent sur la rigueur dans le traitement des dossiers, la ponctualité, le respect des procédures et la qualité du service rendu aux députés. Il a rappelé que chaque acte administratif engage l'institution et participe à la construction de la confiance des citoyens envers le Parlement.

Il a également encouragé une culture de responsabilité, d'excellence et de discipline professionnelle, estimant que l'Assemblée

nationale doit être un modèle en matière de gouvernance administrative.

**Consolider l'image de l'institution**

À travers cette rencontre, le président de l'Assemblée nationale entend renforcer la cohésion interne et rappeler la mission fondamentale de l'administration parlementaire : accompagner l'action législative et de contrôle, dans le strict respect des règles et des valeurs républicaines.

Un message ferme et structurant, qui traduit la volonté de consolider l'autorité et la crédibilité de l'institution parlementaire béninoise, à un moment où les attentes citoyennes en matière de gouvernance demeurent élevées.

**Emeric Joël ALLAGBE**

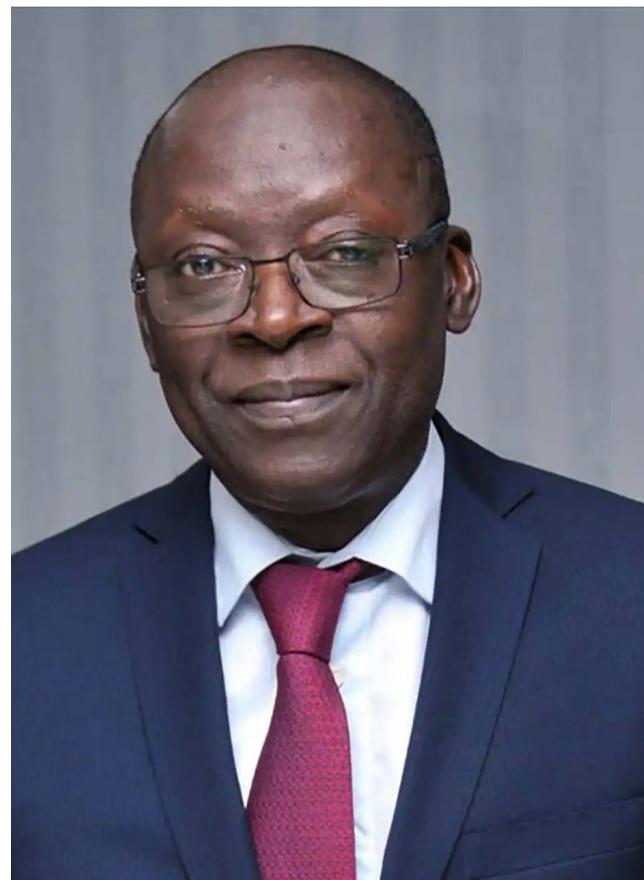
**BIO TCHANÉ ET ASSOUMAN RESTENT AUX CÔTÉS DE TALON****Les deux ministres élus députés renoncent à siéger au parlement**

Élus députés à l'issue des dernières élections législatives, le ministre d'État chargé du Développement et de la Coordination de l'Action gouvernementale, Abdoulaye Bio Tchané, ainsi que la ministre de l'Industrie et du Commerce, Shadiya Alimatou Assouman, ont décidé de poursuivre leur mission au sein de l'exécutif jusqu'au terme du mandat du président Patrice Talon.

En conséquence, ils renonceront à leur siège à l'Assemblée nationale, laissant place à leurs suppléants pour siéger au titre de la 10e législature.

Ce choix traduit une volonté de continuité dans l'action gouvernementale, dans un contexte marqué par la poursuite des réformes économiques et institutionnelles engagées depuis 2016.

**Emeric Joël ALLAGBE**



LUTTE CONTRE LE PALUDISME

# Le Bénin crée une agence nationale dédiée

Le Bénin franchit une nouvelle étape dans la riposte contre le paludisme. En Conseil des ministres ce 18 février 2026, le gouvernement a acté la création d'une agence spécialisée chargée de piloter, de manière plus efficace et structurée, la lutte contre cette maladie qui demeure l'un des principaux défis sanitaires du pays.

## Une maladie toujours préoccupante

Endémique sur l'ensemble du territoire, le paludisme continue d'affecter durement les populations béninoises. Les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes figurent parmi les catégories les plus exposées. Chaque année, la maladie représente une part importante des consultations, des hospitalisations et des décès enregistrés dans les centres de santé.

Au-delà de son impact sanitaire, le paludisme freine également le développement économique et social. L'absentéisme scolaire, la baisse de productivité et les dépenses de santé pèsent lourdement sur les ménages et sur l'économie nationale.

## Une agence pour renforcer la riposte

Face à cette situation, l'État met en place un instrument dédié, doté d'une autonomie et d'une capacité d'action accrues. Cette nouvelle

agence aura pour vocation de coordonner l'ensemble des interventions liées à la lutte contre le paludisme et les moustiques vecteurs.

Parmi ses principales missions figurent :

La conception et la mise en œuvre de programmes de démoustication à grande échelle ;

Le renforcement des actions de prévention et de prise en charge des cas ;

La réduction de l'incidence et de la mortalité liées aux maladies transmises par les moustiques ;

La promotion de la recherche et de l'innovation en matière de lutte antivectorielle ;

La sensibilisation des populations aux mesures préventives et à l'accès rapide aux traitements ;

L'appui aux collectivités locales dans la gestion des nuisances liées aux moustiques ;

La collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux, publics comme privés.

Une décision entérinée en Conseil des ministres

Les statuts de l'agence ont été approuvés lors du Conseil des ministres du 18 février 2026. Les

ministres sectoriels ont reçu instruction de veiller à son opérationnalisation diligente afin que la structure soit rapidement fonctionnelle.

Cette décision traduit la volonté des autorités de doter le pays d'un cadre plus cohérent, innovant et réactif pour faire face au paludisme.

Un engagement renouvelé pour la santé publique

La création de cette agence s'inscrit dans la dynamique globale d'amélioration du système de santé au Bénin. Elle vise à réduire les inégalités d'accès aux soins et à protéger les couches les plus vulnérables de la population.

La mise en place effective de la structure est attendue dans les prochains mois. Le gouvernement appelle les partenaires techniques et financiers à accompagner cette initiative stratégique, afin de mobiliser davantage de ressources et d'accélérer l'atteinte des objectifs nationaux en matière de santé.

Avec ce nouvel outil institutionnel, le Bénin entend renforcer sa capacité d'action et progresser résolument vers l'élimination du paludisme sur son territoire.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

CONSEIL DES MINISTRES DU 18 FÉVRIER 2026

# Le Bénin engage la ratification de la Facilité africaine de soutien juridique



Réuni en Conseil des ministres ce mercredi 18 février 2026 sous la présidence de Patrice Talon, le gouvernement béninois a franchi une nouvelle étape dans le renforcement de l'arsenal juridique national. Il a décidé de transmettre à l'Assemblée nationale du Bénin le projet de loi autorisant la ratification de l'Accord instituant la Facilité africaine de soutien juridique.

## Consolider la défense des intérêts de l'État

Créée à la suite des crises d'endettement des années 1980 et 1990, la Facilité africaine de soutien juridique est une organisation internationale destinée à appuyer les États africains confrontés à des contentieux commerciaux complexes, notamment avec des

créanciers privés.

Son objectif principal est de corriger les insuffisances techniques et juridiques qui fragilisent souvent les pays en développement dans les négociations internationales. Elle intervient à travers des conseils spécialisés, une assistance technique pointue et un accompagnement stratégique dans la gestion des différends financiers et commerciaux.

## Des retombées stratégiques pour le Bénin

L'adhésion du Bénin à cette institution lui permettra de participer activement à sa gouvernance et d'accéder à ses services à des conditions préférentielles. Le pays pourra notamment mobiliser des panels d'experts pour l'assister dans la négociation de contrats complexes, la restructuration de dettes ou encore la résolution de litiges internationaux.

Au-delà du règlement des différends, la Facilité développe également des ressources documentaires et des publications spécialisées visant à promouvoir des accords équitables, viables et durables, tout en préservant la souveraineté des États.

Le compte rendu du Conseil précise que les

ministres en charge de l'Économie et des Finances ainsi que de la Justice sont instruits de veiller à la bonne conduite de la procédure législative devant le Parlement. Un levier pour la sécurité juridique et l'attractivité économique

En s'engageant dans ce processus de ratification, le Bénin ambitionne de renforcer sa capacité de défense face aux contentieux internationaux et d'améliorer la sécurisation de ses engagements contractuels. Une telle démarche participe à la consolidation du climat des affaires, facteur clé pour attirer les investissements et soutenir la croissance.

Cette initiative s'inscrit également dans la dynamique continentale de promotion de la coopération économique et de protection des intérêts des États africains dans un environnement mondial de plus en plus compétitif.

L'examen et l'adoption du texte par le Parlement marqueront ainsi une étape décisive vers une meilleure maîtrise des enjeux juridiques liés au développement économique du pays.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

**COMPÉTENCE ET MÉRITE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AU BÉNIN****Abdou-Zakiou TAKPARA, une référence au service de l'école**

Dans l'univers de l'enseignement secondaire au Bénin, certains profils incarnent à la fois l'exigence académique, la rigueur professionnelle et l'engagement citoyen. C'est le cas d'Abdou-Zakiou TAKPARA, Inspecteur de l'Enseignement Secondaire Général, spécialité allemand, actuellement en poste à la Coordination des Circonscriptions d'Inspection Pédagogique de l'Ouémé (CCIP-O).

Un parcours universitaire solide et ambitieux

Passionné par les langues et les échanges interculturels, Abdou-Zakiou TAKPARA a récemment obtenu un Master en études germaniques interculturelles à l'École Doctorale Pluridisciplinaire de l'Université d'Abomey-Calavi. Animé par une volonté constante d'approfondissement scientifique, il nourrissait le projet de poursuivre jusqu'au doctorat. La suspension actuelle de l'École Doctorale a temporairement freiné cet élan, sans entamer sa dé-

termination à continuer à se former et à servir.

Un défenseur engagé de la langue allemande

Au-delà de ses fonctions administratives et pédagogiques, Abdou-Zakiou TAKPARA joue un rôle moteur dans la promotion de la langue allemande au Bénin. Président national des professeurs d'allemand, il a auparavant occupé le poste de Secrétaire général de leur association.

Sous son impulsion, plusieurs initiatives de renforcement de capacités ont vu le jour, notamment des séminaires et formations organisés avec l'appui de l'Institut Goethe de Lomé. Son ambition est claire : dynamiser l'enseignement de l'allemand à travers la création de clubs linguistiques dans les établissements secondaires, afin de permettre aux apprenants de pratiquer la langue au-delà des salles de classe et d'en maîtriser les subtilités culturelles.

Un engagement politique assumé

En parallèle de son parcours éducatif, Abdou-Zakiou TAKPARA s'est investi dans la vie politique nationale. Engagé aux côtés du président Abdoulaye Bio Tchané

depuis 2011, il milite au sein du Bloc Républicain (BR).

Candidat aux dernières élections législatives dans la 6e circonscription électorale, il n'a pas décroché de siège, mais son implication active a contribué à l'élection de trois députés de son parti dans cette zone. Une expérience qui témoigne de sa capacité à fédérer et à mobiliser.

Une figure d'espoir pour le système éducatif

Inspecteur rigoureux, formateur engagé et acteur politique réfléchi, Abdou-Zakiou TAKPARA incarne le profil d'un cadre soucieux du progrès éducatif et du développement national. Son action en faveur de la professionnalisation des enseignants d'allemand et de la valorisation des langues étrangères participe à l'ouverture du système éducatif béninois sur le monde.

Dans un contexte où la compétence et le mérite demeurent des piliers essentiels pour la transformation de l'école, son parcours illustre qu'excellence académique et engagement citoyen peuvent aller de pair au service du pays.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

**ASSEMBLÉE NATIONALE DU BÉNIN****Deux ministres quittent le gouvernement pour siéger au parlement**

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle législature issue des élections législatives du 11 janvier 2026, plusieurs responsables gouvernementaux ont décidé de prendre leurs fonctions de députés à l'Assemblée nationale de la République du Bénin.

Parmi ceux-ci, Jean-Michel Abimbola, jusque-là en charge du ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts, a choisi de quitter l'équipe gouvernementale pour occuper son siège de parlementaire après sa réussite aux urnes.

Aux côtés d'Abimbola, Éléonore Yayi Ladékan, actuelle ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a également décidé de renoncer à ses fonctions ministérielles pour rejoindre les rangs des députés à Porto-Novo, où la nouvelle Assemblée nationale a officiellement commencé son mandat en février 2026.

Ce mouvement s'inscrit dans le cadre tradi-



tionnel au Bénin : lorsque des membres du gouvernement sont élus à la représentation nationale, ils doivent quitter l'exécutif afin de se consacrer pleinement à leur rôle législatif. Cela permet d'assurer la séparation des pouvoirs entre l'administration et le Parlement, ainsi que la représentation effective des citoyens auprès de l'Assemblée.

Le départ de ces ministres ouvre la voie à de possibles remplacements au sein du gouvernement, alors que la majoration de sièges de la mouvance présidentielle à l'Assemblée nationale renforce l'influence des partis alliés du président Patrice Talon pour les prochaines années.

**Emeric Joël ALLAGBE**

# Compte rendu du Conseil des Ministres du mercredi 18 février 2026

REPUBLICHE DU BENIN  
Fraternité-Justice-Travail  
\*\*\*\*\*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL DU  
GOUVERNEMENT  
\*\*\*\*\*

N° 04/2026/PR/SGG/CM/OJ/ORD

**COPIE**

## Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 18 février 2026, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République. Les décisions ci-après ont été prises :

### I- Mesures normatives.

#### I-1. Transmission à l'Assemblée nationale, pour autorisation de ratification, de l'Accord instituant la Facilité africaine de Soutien juridique.

Cette entité a été créée au lendemain des crises de la dette survenues au cours des années 1980-1990. Celles-ci ont mis en évidence les faiblesses juridiques et techniques des Etats africains dans la résolution des litiges commerciaux ruineux avec les créanciers privés.

D'une part, elle opère comme une organisation internationale qui fournit des conseils juridiques et une assistance technique aux pays africains dans le cadre de la négociation de transactions commerciales complexes, de litiges avec les créanciers et du renforcement des capacités des gouvernements africains.

D'autre part, elle développe et propose des ressources et publications connexes axées sur le savoir avec pour objectif de promouvoir des accords équitables, bancables et durables qui apportent de la valeur ajoutée tout en protégeant leurs droits souverains.

En y adhérant, le Bénin aura l'opportunité de participer à sa gouvernance, de bénéficier de l'accès préférentiel aux services et aux bases de données de connaissances de l'institution puis de recourir à ses panels spécialisés.

Les ministres chargés de l'Economie et des Finances puis de la Justice veilleront au bon aboutissement de la procédure législative y relative.

#### I-2. Création de l'Agence nationale de lutte contre la malaria et les moustiques.

En dépit des efforts soutenus, la malaria reste endémique, avec des conséquences économiques, sociales et sanitaires graves. Elle constitue l'une des premières causes de morbidité et de mortalité, particulièrement chez les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes.

C'est pourquoi, le Gouvernement fait de son éradication une priorité de premier plan s'agissant des questions de santé publique. Pour favoriser une plus grande efficacité de son action, notre pays se dote d'un instrument spécialisé, souple, autonome et réactif, chargé de conduire une lutte coordonnée, innovante et intégrée contre la malaria et les moustiques.

Ainsi, la présente agence sera notamment chargée de :

- concevoir, mettre en œuvre, et évaluer des programmes de démoustication ;
- renforcer les actions de prévention et la lutte contre la malaria ;
- réduire l'incidence et la mortalité liées aux maladies transmises par les moustiques ;
- promouvoir la recherche et l'innovation dans le domaine de la lutte antivectorielle ;
- sensibiliser les populations sur les comportements préventifs et les traitements curatifs ;
- appuyer les collectivités locales dans la gestion des nuisances liées aux moustiques ;
- collaborer avec les partenaires, nationaux et internationaux, publics et privés, dans le cadre de sa mission.

Le Conseil en a donc approuvé les statuts et instruit les ministres concernés de veiller à son opérationnalisation diligente.

Ont été par ailleurs adoptés au titre de ces mesures, les décrets portant :

- modification de l'article 10 des statuts du Bureau béninois du Droit d'auteur et des Droits voisins (BUBEDRA) ;
- déclassement d'une portion du domaine public maritime dans le cadre de l'aménagement de la Route des pêches ; ainsi que celui fixant les conditions de circulation des véhicules de transport et de préservation du patrimoine routier national en République du Bénin.

### II- Communications.

#### II-1. Missions de contrôle technique et de réalisation de l'étude d'impact environnemental et social du projet de construction du Resort urbain et balnéaire de AVLO, à Grand-Popo.

Il s'agit d'un projet destiné à promouvoir une offre balnéaire haut de gamme développée dans une approche résolument orientée vers l'écotourisme.

Afin de garantir la qualité et la durabilité des ouvrages ainsi que la préservation de l'écosystème côtier, il convient, en plus des études architecturales et techniques en cours, de réaliser une étude d'impact environnemental et social, aux fins de garantir la bonne conduite du chantier en conformité avec les normes requises.

#### II-2. Mission de contrôle technique dans le cadre de la construction de bureaux au profit des services de la Direction générale des Impôts.

La réalisation de ces infrastructures ayant été déjà autorisée par le Conseil des Ministres, le recours à un Bureau de contrôle technique dès la phase d'avant-projet détaillé permettra notamment de s'assurer du respect des conditions de construction et de sécurité des personnes dans les bâtiments recevant du public.

Le cahier des charges du cabinet intègre principalement l'audit préalable de la solidité du bâtiment à achever et les préconisations à prendre avant le démarrage des travaux, dont la sécurité des personnes, le fonctionnement des dispositifs techniques, la vérification des installations électriques avant mise sous tension, l'accessibilité des constructions pour les personnes à mobilité réduite.

Le Conseil a marqué son accord en vue de la formalisation diligente du marché avec le cabinet retenu.

#### II-3. Organisation des intérim des ministres élus députés.

Faisant suite à leur élection comme députés au titre de la dixième législature, les ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, puis du Tourisme, de la Culture et des Arts, ont exprimé au Chef de l'Etat, leur volonté de siéger à l'Assemblée nationale, en se conformant ainsi aux prescriptions légales.

Le Président de la République en a pris acte et désigné des intérimaires ainsi qu'il suit :

- le ministre de la Santé assurera l'intérim du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ;
- le ministre de l'Industrie et du Commerce sera chargé du portefeuille du Tourisme, de la Culture et des Arts.

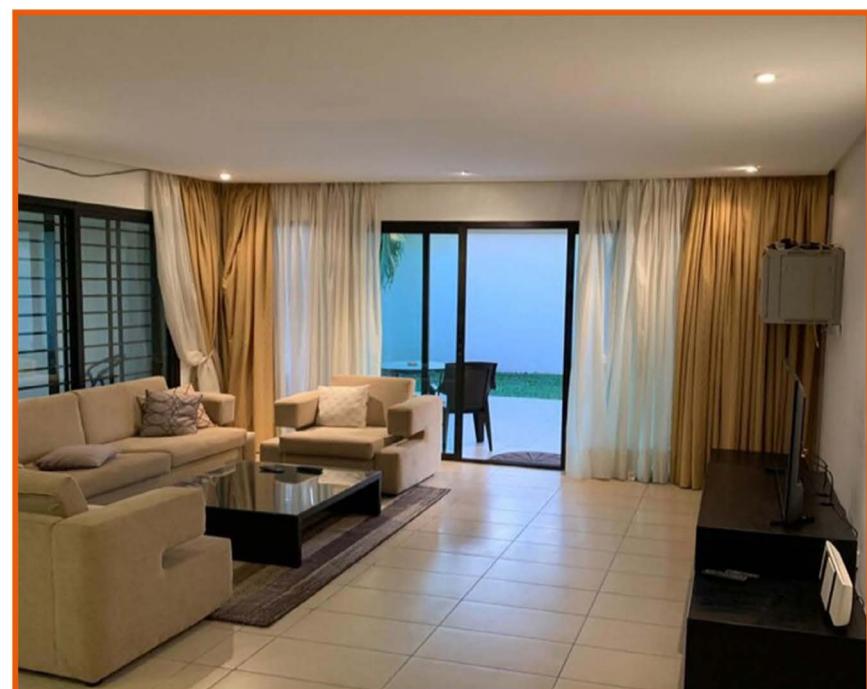
### III- Mesures individuelles.

A la présidence de la République, madame Aimée Justine AZON ABOUDOU est nommée Cheffe de cabinet de la Vice-présidente de la République.



## ELONA HOUSE

### SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



**APPARTEMENTS  
ET CHAMBRES  
MEUBLÉS**

*Les résidences*  
**FENOУ**



Porto-Novo, Djassine Houinvié  
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707